

RAPPORT N° : 23/10266 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires
 CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
 Autodrome de Linas-Montlhéry
 Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : RENAULT S.A.S.
Manufacturer

Marque : RENAULT
Make

MONTLHÉRY, le 03/06/2024



Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / Only the french version is the authentic text.

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / This document contains 3 page(s)



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2023 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2023 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :

Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2023 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2023 :

2-VF1-D9 :

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
02/12/2020	XFA	VF1RFA00363944943	12-Sep-19	23744	0,116	0,062	0,07	0,001	2,20 E+09	NC	NC
02/12/2020	XFA	VF1RFA00464563063	10-Dec-19	31894	0,103	0,051	0,059	0,001	2,42 E+08	NC	NC
04/07/2021	XFA	VF1RFA00964896648	30-Jan-20	19429	0,012	0,034	0,040	0,0002	3,96 E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
01/03/2022	XFA	VF1RFA00566325260	28-avr-21	24031	0,061	0,059	0,069	0,0007	2,37E+00	NC	NC
23/06/2022	XFA	VF1RFA00165994504	28-avr-21	25881	0,29	0,04	0,048	0,0004	2,35	NC	NC
28/06/2022	XFA	VF1RFA00466332538	15-avr-21	19558	0,016	0,047	0,051	0,0002	7,22	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D12 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
08/12/2020	X82	VF1FL000864114233	25-Oct-19	24381	0,01	0,071	0,074	0,001	1,39 E+08	NC	NC
01/02/2022	F82	VF1FL000363787159	19-Sep-19	48941	0,033	0,064	0,071	0,0013	1,82 E+12	NC	NC
08/02/2022	F82	VF1FL000364074837	14-Nov-19	42365	0,087	0,042	0,05	0,0004	3,14 E+08	NC	NC
15/11/2022	X82	VF1FL000964996500	20-avr-20	58220	0,039	0,039	0,045	0,0004	6,37	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D13 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
10/12/2020	X62	VF1MA000263213553	9-Sep-19	30475	0,048	0,087	0,107	0,001	1,90 E+11	NC	NC
13/07/2021	X62	VF1MA000963820971	23-Oct-19	42943	0,096	0,134	0,194	0,0006	5,16 E+10	NC	NC
07/12/2021	X62	VF1MA000063845998	10-Dec-19	18067	0,081	0,088	0,099	0,0004	1,43 E+08	NC	NC
01/03/2022	X62	VF1MA000364163126	25/11/2019	41954	0,111	0,082	0,096	0,0002	4,14	NC	NC
01/03/2022	X62	VF1MA000363820979	14/11/2019	37969	0,086	0,077	0,088	0,0005	1,35	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D15 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
09/02/2021	XJD	VF1HJD20064722220	21-Apr-20	26472	0,037	0,052	0,068	0,001	1,97 E+09	NC	NC
23/02/2021	XJD	VF1HJD20363536628	13-Sep-19	29707	0,028	0,045	0,054	0,0011	3,30 E+09	NC	NC
12/05/2021	XJD	VF1HJD20663148292	20-Sep-19	47113	0,022	0,040	0,048	0,0007	2,60 E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
26/05/2021	XJD	VF1HJD20264598421	19-Dec-19	22360	0,029	0,044	0,051	0,0006	3,85 E+07	NC	NC
22/07/2021	XJD	VF1HJD40165573212	30-Sep-21	27010	0,019	0,017	0,052	0,0001	8,47 E+09	NC	NC
29/10/2021	XJD	VF1HJD40163125158	9-Jun-19	34527	0,019	0,038	0,046	0,0007	1,30 E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
15/02/2023	XJD	VF1HJD40566778736	14-juil-21	39712	0,035	0,042	0,011	0,0007	4,034	NC	NC
26/04/2023	CLIO5	VF1RJA00966549405	07/04/2021	45827	0,034	0,033	0,04	0,0007	5,3	NC	NC
10/05/2023	MEGA NE4	VF1RFB00X65201738	06/08/2021	25926	0,027	0,026	0,033	0,0007	2,1	NC	NC

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D19 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
16/12/2020	XFB	VF1RFB00067149850	17-mai-21	18944	0,021	0,017	0,039	0,0005	7,69	NC	NC
29/03/2022	XJD	VF1HJD20066663738	01-févr-21	22146	0,033	0,013	0,035	0,0003	2,67	NC	NC
29/03/2022	XJD	VF1HJD20066496460	09-mars-21	23911	0,022	0,009	0,025	0,0003	4,21	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
12/04/2023	DUSTE R2	VF1HJD20168817166	05/04/2022	17859	0,035	0,023	0,042	0,0003	2,80E+09	NC	NC
20/09/2023	DUSTE R2	VF1HJD20268888571	18/03/2022	17270	0,029	0,015	0,035	0,0005	1,40E+10	NC	NC
19/10/2023	DUSTE R2	VF1HJD40369333684	29/03/2022	33900	0,063	0,016	0,04	0,634	4,50E+11	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-D20 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
26/04/2023	CLIO5	VF1RJA00968163233	11/10/2021	30806	0,034	0,016	0,04	0,0001	6,00E+11	NC	NC
05/05/2023	CLIO5	VF1RJA00668163237	28/09/2021	20925	0,035	0,015	0,043	0,0001	2,20E+09	NC	NC
12/07/2023	CLIO5	VF1RJA00968368373	23/03/2022	32563	0,049	0,006	0,034	0,0002	5,30E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-D23 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D27 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D28 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D30 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E12 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
29/09/2020	XFB	VF1RFB00863955443	17-Sep-19	17403	0,239	0,013	NC	0,001	1,63 E+10	0,018	0,015
06/10/2020	XJA	VF1RJA00064078126	24-Sep-19	29948	0,142	0,019	NC	0,150	5,90 E+09	0,017	0,015
01/12/2020	XJA	VF1RJA00563690912	9-Aug-19	21379	0,104	0,017	NC	0,001	8,89 E+09	0,017	0,015

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
26/02/2021	XFA	VF1RFA00264396430	12-Nov-19	18064	0,137	0,013	NC	0,0002	1,21 E+10	0,013	0,012
04/05/2021	XFA	VF1RFA00863956053	4-Dec-19	15956	0,139	0,012	NC	0,0005	1,59 E+10	0,016	0,014
12/05/2021	XFB	VF1RFB00563286189	30-Sep-19	17544	0,171	0,017	NC	0,0003	1,03 E+10	0,017	0,015
04/05/2021	XFB	VF1RFB00363494104	10-Jul-19	29400	0,353	0,012	NC	0,0001	9,46 E+09	0,019	0,016

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC (1 véhicule supplémentaire prélevé par Renault).

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure (1 additional vehicle sampled by Renault).

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
08/02/2023	XFB	VF1RFB00X65901260	12-mai-21	22203	0,095	0,011	NC	0,0002	4,61	0,017	0,013
25/04/2023	CLIO5	VF1RJA00966203158	25/03/2021	20230	0,101	0,022	NC	0,0001	4,9	0,015	0,014

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E14 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
07/09/2021	X07	VF1AH000564319164	31-Oct-19	16065	0,264	0,021	NC	NC	NC	0,024	0,022
26/07/2022	X07	VF1AH000064171456	20-nov-19	24405	0,405	0,018	NC	NC	NC	0,039	0,031
22/11/2022	X07	VF1AH000463799283	23-août-19	34167	0,599	0,019	NC	NC	NC	0,031	0,026

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC (1 véhicule supplémentaire prélevé par Renault).

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure (1 additional vehicle sampled by Renault).

2-VF1-E15 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
09/02/2021	XJA	VF1RJA00363861348	11-Dec-19	19439	0,302	0,015	NC	NC	NC	0,031	0,029
23/03/2021	XJA	VF1RJA00564929143	24-Jan-20	16725	0,295	0,012	NC	NC	NC	0,027	0,025
18/05/2021	XJA	VF1RJA00264929150	24-Jan-20	31730	0,259	0,011	NC	NC	NC	0,011	0,009

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E16 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
28/10/2020	X07	VF1AH000564090372	12-Sep-19	17837	0,22	0,017	NC	NC	NC	0,031	0,03
01/12/2020	X07	VF1AH000163854899	29-Nov-19	19398	0,269	0,017	NC	NC	NC	0,018	0,017
15/12/2020	X07	VF1AH000463854900	20-Aug-19	19002	0,39	0,018	NC	NC	NC	0,032	0,031

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-E18 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
04/10/2022	XJD	VF1HJD20962919818	27-mai-19	83502	0,819 (ESS) 1,367 (GPL)	0,032 0,018	NC	NC	NC	0,063 0,059	0,055 0,050
05/10/2022	XJD	VF1HJD20062899636	21-mai-19	75517	0,0684 0,0713	0,026 0,016	NC	NC	NC	0,039 0,040	0,035 0,036

Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé. Les essais doivent être poursuivis sur d'autres véhicules afin de respecter la règle statistique. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded. The tests must be continued on other vehicles in order to comply with the statistical rules. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E26 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
15/06/2022	XJB	VF1RJB00967509440	06-sept-21	17508	0,231 0,001	0,002 0	NC	NC	NC	0,011 0,001	0,010 0,001
22/11/2022	XFB	VF1RFB00264983216	30-juin-20	26030	0,224 0,0002	0,003 0	NC	NC	NC	0,011 0,0003	0,010 0,0003
23/11/2022	XJB	VF1RJB00767377519	13-mai-21	33811	0,296 0	0,002 0	NC	NC	NC	0,001 0,001	0,010 0,001

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
12/04/2023	MEGA NE4	VF1RFB00268377195	22/04/2022	17714	0,188	0,004	NC	NC	NC	0,014	0,012

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E27 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
20/07/2021	XJA	VF1RJA00665358658	30-juin-20	16246	0,225	0,002	NC	NC	NC	0,021	0,019
28/09/2021	XJA	VF1RJA00166029022	25-sept-20	19102	0,21	0,002	NC	NC	NC	0,016	0,015
25/01/2022	XJA	VF1RJA00367242130	24-févr-21	16061	0,163	0,002	NC	NC	NC	0,019	0,018

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
01/03/2023	CAPTUR2	VF1RJB00269539299	17/06/2022	20818	0,201	0,002	NC	NC	NC	0,012	0,01
04/04/2023	CAPTUR2	VF1RJB00269285559	17/05/2022	19612	0,185	0,003	NC	NC	NC	0,011	0,01
09/11/2023	ARKANA	VF1RJL006UC346949	22/11/2022	16436	0,241	0,003	NC	NC	NC	0,011	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-E33 :

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
23/06/2022	XZG	VF1RZG00566353294	13-juil-21	16841	0,145 0,137	0,012 0,012	NC	0,0002 0,0001	2,36E+09	0,007	0,005
29/06/2022	XZG	VF1RZG00966353444	15-avr-21	23849	0,180 0,172	0,015 0,013	NC	0,00001 0,00011	1,37E+09	0,009	0,007
01/03/2023	SCENIC4	VF1RFA00065777946	09/03/2021	45134	0,193	0,015	NC	0,0003	5,40E+08	0,008	0,007

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
02/03/2023	XZG	VF1RFA00169350476	07-avr-22	16441	0,174	0,009	NC	0,00015	1,3	0,009	0,007
07/02/2023	SCENIC4	VF1RFA00868343403	05/01/2022	19702	0,196	0,013	NC	0,00002	9,90E+08	0,009	0,007
28/11/2023	SCENIC4	VF1RFA00069355216	21/07/2022	30369	0,311	0,019	NC	0,0002	1,70E+09	0,015	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

2-VF1-E35 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
12/07/2022	XJB	VF1RJB00666997378	22-févr-21	26757	0,101	0,017	NC	0,0000	8,58	0,01	0,007
12/10/2022	XJB	VF1RJB00167225588	10-juin-21	36671	0,129	0,009	NC	0,00003	7,45	0,008	0,006
24/01/2023	XJL	VF1RJB00467279330	26-nov-21	26968	0,13	0,015	NC	0,00004	1,2	0,009	0,007

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
09/02/2023	XJL	VF1RJB002UC282084	10-mars-22	38409	0,207	0,019	NC	0,00011	1,6	0,015	0,01
04/04/2023	ARKAN A	VF1RJB008UC285961	04/01/2022	31409	0,118	0,016	NC	0	3,9	0,008	0,006
13/09/2023	CAPTUR2	VF1RJB00069108606	06/05/2022	21071	0,17	0,01	NC	0,0001	1,7	0,008	0,005

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-E38 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
07/03/2023	ARKAN A	VF1RJB000XUC302355	05/05/2022	15941	0,361	0,01	NC	0,0001	1,4	0,009	0,006
12/07/2023	ARKAN A	VF1RJB001UC310229	01/04/2022	41685	0,313	0,018	NC	0,0001	1,2	0,009	0,005
20/07/2023	CAPTUR2	VF1RJB00769108635	04/05/2022	25030	0,377	0,021	NC	0,0001	3,6	0,015	0,011
14/11/2023	CAPTUR2	VF1RJB00168460003	30/11/2021	33706	0,3	0,019	NC	0,0001	3,3	0,015	0,011

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2023 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2022.
The selection of the ISC families to be tested for the 2023 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2022.

2-VF1-D9: 6	2-VF1-E12: 18
2-VF1-D12: 5441	2-VF1-E14: 1
2-VF1-D13: 7999	2-VF1-E15: 7
2-VF1-D15: 2	2-VF1-E16: 0
2-VF1-D19: 37639	2-VF1-E18: 0
2-VF1-D20: 20560	2-VF1-E26: 16513
2-VF1-D23: 2189	2-VF1-E27: 110457
2-VF1-D27: 1139	2-VF1-E32: 4210
2-VF1-D28: 22136	2-VF1-E33: 27092
2-VF1-D30: 20560	2-VF1-E35: 23290
	2-VF1-E38: 41201

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)*

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2023 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2023 testing procedures:

2-VF1-E38 :
 Accepté (voir rapport 23/10265 en annexe)
Pass (see report 23/10265 in annex)

2-VF1-D15 :
 Accepté (voir rapport 23/10290 en annexe)
Pass (see report 23/10290 in annex)

Enquêtes approfondies - *Detailed investigations*

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No investigation was launched during the ISC 2023 test campaign.

Mesures correctives - *Remedial measures*

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No corrective action was launched during the ISC 2023 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated

RAPPORT N° : 23/10265 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **RENAULT S.A.S**
Manufacturer
Marque : **RENAULT (CAPTUR)**
Make
Numéro de réception : **e2*2007/46*0684**
Type approval number
Famille ISC : **2-VF1-E38**
ISC family

MONTLHÉRY, 31/03/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

RENAULT S.A.S.
13-15 Quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
France

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

RJB (CAPTUR)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF1-E38

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e2*2007/46*0684*16, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21325*01

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VF1RJB00769108635 : 30/03/2022

VF1RJB00869351516 : 22/04/2022

VF1RJB00469502366 : 23/05/2022

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832

11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJB00769108635	VF1RJB00869351516	VF1RJB00469502366
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,2	23,2
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	48,0	47,8
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,33	3,05	2,97

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1491	1483	1471
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1512	1504	1492
f_0 (N)	80,5	80,0	79,2
f_1 (N/(km/h))	0,480	0,480	0,480
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03611	0,03672	0,03680

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJB00769108635	VF1RJB00869351516	VF1RJB00469502366
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais » Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	RENAULT	RENAULT	RENAULT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	CAPTUR	CAPTUR	CAPTUR
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-JBA1N1PDW5A_001-VF1-1	IP-JBA1N1PDW5A_001-VF1-1	IP-JBA1N1PDW5A_001-VF1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF1RJB00769108635	VF1RJB00869351516	VF1RJB00469502366
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	23/289	23/311	23/288
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : TOTAL
Make
 Type : ULG E10 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) : 0,7452
Density at 15°C (kg/dm3)
 Teneur en soufre (mg/kg) : 3,1
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : PCR030086G
Batch number



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	20/11/2023	21/11/2023	09/11/2023
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	25169	15163	19515
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1491	1483	1471
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1512	1504	1492
f_0 (N)	80,5	80,0	79,2
f_1 (N/(km/h))	0,480	0,480	0,480
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03611	0,03672	0,03680
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,2	23,2
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	48,0	47,8
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,33	3,05	2,97
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,65	0,75	0,77

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

Banc utilisé pour les 3 VH		
Matériel / <i>Equipment</i>	Marque / <i>Brand</i>	Référence / <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	375,91	15,14	11,29	19,98	-	0,14	0,004
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	375,91	15,14	11,29	19,98	-	0,14	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	377,74	13,06	9,89	14,51	-	0,16	0,012
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	377,74	13,06	9,89	14,51	-	0,16	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	329,87	14,55	10,12	19,42	-	0,20	0,009
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	329,9	14,6	10,1	19,4	-	0,20	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO2 EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	172,71	129,44	112,87	136,56	132,60
N°2	159,40	130,16	113,73	141,44	133,00
N°3	163,87	127,30	112,15	139,20	131,74



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF1-E38

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	169	169	168
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	129	129	128
Haute vitesse <i>High</i>	113	113	113
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	140	141	141
Combinée <i>Combined</i>	133	134	133

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	10/01/2024	03/01/2024	15/11/2023
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	oui / yes	non / no	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	25198	15212	19572
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	25279	15294	19654
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	65	0	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	29,35	315,12	1,019	12,24	388,73	0,043	23,22	270,05	0,254
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	0,8700			0,9500			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	25,47	273,48	0,884	11,69	371,19	0,041	23,22	270,05	0,254
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	25,5	273,5	0,884	11,7	371,2	0,04	23,2	270,1	0,25
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,42	s.o. / n.a.	0,15	0,19	s.o. / n.a.	0,01	0,39	s.o. / n.a.	0,04
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	18,90	418,05	1,020	10,01	391,18	0,114	12,78	198,50	0,646
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	18,90	418,05	1,020	10,01	391,18	0,114	12,78	198,50	0,646
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	18,9	418,1	1,02	10,0	391,2	0,11	12,8	198,5	0,65
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,31	s.o. / n.a.	0,17	0,17	s.o. / n.a.	0,02	0,21	s.o. / n.a.	0,11
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE

MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	183,44	132,11	156,69	157,44
N°2	177,83	141,60	146,17	155,87
N°3	169,21	120,58	117,26	137,59

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE

RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		95	93	100	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,80	83,17	82,17	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		10,6	8,7	9,1	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	35,9	35,8	36,8	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	36,0	35,8	36,0	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,1	28,4	27,2	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	29,74	30,96	28,17	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	78,86	79,44	76,68	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	111,73	111,59	104,96	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:22	10:45	8:40	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		168	16	174	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		5,7	173,5	18	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		-1,1	10,0	9,38	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		8,6	11,6	13,11	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	7,939	8,538	9,241	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	16,719	12,812	15,063	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	15,698	15,515	17,761	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,177	0,174	0,200	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,078	0,076	0,089	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,058	0,048	0,065	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE

EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débimètre / Exhaust <i>flowmeter (AVL)</i>	Analyseur de gaz / Gaz <i>analyser (AVL)</i>
N°1	E10	EMI0128	DEG0073	ANA0149
N°2	E10	EMI0130	DEG0083	ANA0149
N°3	E10	EMI0128	DEG0081	ANA0149



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	20/11/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-021-DP
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			25 101 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			04/05/2022
Code VIN :		x		VF1RJB00769108635
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CAPTUR (RJB)
Code du moteur :		x		H5H E4
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (7 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/55R18 95H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237619175S392593 N° Cal: \$2c \$1f \$ff \$af
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

AB FLEETCO // AVIS

- France -

RENAULT CAPTUR GG-021-DP

VF1RJB00 769108635

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RENAULT RETAIL GROUP
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	94 260 FRESNES
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	AVIS Location
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	FLOTTE Location OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas à notre connaissance
% hors agglomération	Pas à notre connaissance
% agglomération	Pas à notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Rev octobre 2023 & 24 925KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	15/11/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-128-PT
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			15 095 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			30/05/2022
Code VIN :		x		VF1RJB00869351516
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CAPTUR (RJB)
Code du moteur :		x		H5H E4
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (7 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/55R18 95H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237619175S N° Cal: \$2c \$1f \$ff \$af
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

DIAC LOCATION

- France -

RENAULT CAPTUR GG-128-PT

VF1RJB00869351516

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RENAULT RETAIL GROUP
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	92 400 COURBEVOIE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	Location
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	Location OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas à notre connaissance
% hors agglomération	Pas à notre connaissance
% agglomération	Pas à notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Rev 04/10/2023 12.000 KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	09/11/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-370-YN
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			19 656 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			16/06/2022
Code VIN :		x		VF1RJB00469502366
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CAPTUR (RJB)
Code du moteur :		x		H5H E4
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (7 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/55R18 95H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237392593R619175 N° Cal: \$2c \$1f \$ff \$af
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

AB FLEETCO // AVIS

- France -

RENAULT CAPTUR GG-370-YN

VF1RJB00 469502366

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Auto distribution SOVEA 94
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	94 430 CHENNEVIERES
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	AVIS Location
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	FLOTTE Location AVIS
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas à notre connaissance
% hors agglomération	Pas à notre connaissance
% agglomération	Pas à notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Rev 19 400km// Oct. 2023



RAPPORT N° : 23/10290 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **RENAULT S.A.S**
Manufacturer
Marque : **RENAULT (CLIO)**
Make
Numéro de réception : **e2*2007/46*0676**
Type approval number
Famille ISC : **2-VF1-D15**
ISC family

MONTLHÉRY, 31/03/2024

PICARD Grégory
Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

RENAULT S.A.S.
13-15 Quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
France

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

RJA (CLIO)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF1-D15

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e2*2007/46*0676*05, Emissions: e2*715/2007*2018/1832DG*18667*04
RCE/WVTA: e2*2007/46*0676*07, Emissions: e2*715/2007*2018/1832DG*18677*05
RCE/WVTA: e2*2007/46*0676*07, Emissions: e2*715/2007*2018/1832DG*18667*05

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VF1RJA00566194409 : 14/10/2020
VF1RJA00665898964 : 11/06/2020
VF1RJA00266100258 : 16/09/2020

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832



11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJA00566194409	VF1RJA00665898964	VF1RJA00266100258
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,2	23,4	23,4
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	47,9	48,0
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,4	0,5	0,5

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1377	1385	1385
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1396	1404	1404
f_0 (N)	66,9	67,4	67,4
f_1 (N/(km/h))	0,651	0,651	0,651
f_2 (N/(km/h) ²)	0,02835	0,02835	0,02835

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJA00566194409	VF1RJA00665898964	VF1RJA00266100258
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais » Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	RENAULT	RENAULT	RENAULT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	CLIO	CLIO	CLIO
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-JAA1AGDTL4A_000-VF1-1	IP-JAA1ADDTL4A_000-VF1-1	IP-JAA1ADDTL4A_000-VF1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF1RJA00566194409	VF1RJA00665898964	VF1RJA00266100258
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	23/223	23/291	23/336
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : TOTAL ENERGIES
Make
 Type : DIESEL B7 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) : 0,8335
Density at 15°C (kg/dm3)
 Teneur en soufre (mg/kg) : 3,3
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : B61822111
Batch number

4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	04/10/2023	07/12/2023	08/12/2023
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	72 235	27 577	42 626
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1377	1385	1385
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1396	1404	1404
f_0 (N)	66,9	67,4	67,4
f_1 (N/(km/h))	0,651	0,651	0,651
f_2 (N/(km/h) ²)	0,02835	0,02835	0,02835
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,2	23,4	23,4
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	47,9	48,0
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,4	0,5	0,5
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,78	0,58	0,56

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

Banc utilisé pour les 3 VH		
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	39,11	-	-	39,96	46,67	0,093	0,007
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	0,8486	-	-	0,9576	1,3524	0,5862	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	40,0	-	-	40,9	48,0	0,68	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	22,61	-	-	32,59	38,15	0,126	0,023
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	0,8486	-	-	0,9576	1,3524	0,5862	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	23,5	-	-	33,6	39,5	0,71	0,02
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	39,37	-	-	35,95	43,67	0,254	0,244
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	0,8486	-	-	0,9576	1,3524	0,5862	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	40,2	-	-	36,9	45,0	0,84	0,24
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	143,40	106,03	91,25	113,66	109,13
N°2	132,64	103,50	90,19	111,63	106,18
N°3	120,87	100,08	88,37	109,84	102,70



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF1-D15

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	129	135	135
Moyenne vitesse Mid	108	108	108
Haute vitesse High	95	95	95
Extra-haute vitesse Extra-High	117	116	116
Combinée Combined	110	110	110

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	19/09/2023	27/02/2024	18/01/2024
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	St Chély d'Apcher, France St Chely d'Apcher, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	oui / yes	oui / yes	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	72 041	28 225	42 663
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	72 142	28 305	42 765
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	47	0	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	59,9	6,2	0,34	33,4	0,0	0,02	47,6	60,6	1,38
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	59,9	6,2	0,34	33,4	0,0	0,02	47,6	60,6	1,38
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	0,9576	0,8486	-	0,9576	0,8486	-	0,9576	0,8486	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	60,9	7,1	0,34	34,4	0,8	0,02	48,6	61,4	1,38
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,76	-	0,06	0,43	-	0,01	0,61	-	0,23
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	28,1	0,0	0,24	28,5	0,0	0,08	59,4	35,7	2,03
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	28,1	0,0	0,24	28,5	0,0	0,08	59,4	35,7	2,03
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	0,9576	0,8486	-	0,9576	0,8486	-	0,9576	0,8486	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	29,1	0,8	0,24	29,5	0,8	0,08	60,3	36,6	2,03
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,36	-	0,04	0,37	-	0,01	0,75	-	0,34
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	80	500	6,0	80	500	6,0	80	500	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	2,1	-	1,5	2,1	-	1,5	2,1	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	168,0	-	9,0	168,0	-	9,0	168,0	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule Vehicle	Urbain (g/km) Urban (g/km)	Rural (g/km) Rural (g/km)	Voie rapide (g/km) Motorway (g/km)	Parcours (g/km) Trip (g/km)
N°1	129,80	91,24	108,59	109,90
N°2	126,82	114,52	144,51	128,33
N°3	138,81	92,73	138,28	124,54

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre Parameter		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires Legislation boundaries
Durée du parcours Trip Duration (min)		113	92	111	90-120min
Distance du parcours (km) Trip Distance (km)		102,35	80,78	102,64	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) Stop Duration (% of urban)		8,3	8,6	9,5	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) Distance share (%) (and typical km-distance)	Urbain Urban	31,6	34,4	31,6	29-44% & > 16 km
	Rural Rural	31,0	33,6	30,5	23-43% & > 16 km
	Voie rapide Motorway	37,4	31,9	37,9	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) Average Speed (km/h)	Urbain Urban	28,55	28,48	29,26	15-40 km/h
	Rural Rural	77,92	77,55	79,53	60-90 km/h
	Voie rapide Motorway	113,08	121,94	114,17	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) Motorway (>100km/h) (min:s)		18:07	12:21	18:54	> 5 min
Altitude maximum (m) Max altitude (m)		169,90	1109,9	188,54	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) Altitude difference (end-start) (m)		6	4	32	< 100 m
Température minimum (°C) Minimum Temperature (°C)		15,28	1,28	-0,22	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) Maximum Temperature (°C)		19,65	3,19	2,98	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain Urban	7,654	8,934	8,067	<=18.622 (m²/s³)
	Rural Rural	14,408	15,382	15,048	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide Motorway	16,862	17,835	21,415	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain Urban	0,170	0,193	0,180	>= 0.126 (m/s²)
	Rural Rural	0,066	0,117	0,068	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide Motorway	0,093	0,104	0,090	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / Vehicle	Carburant / fuel	PN (AVL)	Débimètre / Exhaust flowmeter (AVL)	Analyseur de gaz / Gaz analyser (AVL)
N°1	B7	EMI0124	DEG0081	ANA0140
N°2	B7	EMI0118	DEG0058	ANA0140
N°3	B7	EMI0130	DEG0073	ANA0149



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	04/09/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FT-197-PZ
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			72 034 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			22/10/2020
Code VIN :		x		VF1RJA00566194409
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 DG EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CLIO (RJA)
Code du moteur :		x		K9K U8
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		63
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55R16 87H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237G80479R N° Cal: \$00 \$00 \$8f \$90
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

ALR AUTOMOBILES

RENAULT CLIO DCI FT-197-PZ

VIN / VF1RJA00566194409

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GROUPAMA MEDITERRANEE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	PLACE JEAN ANTOINE CHAPTAL 34 000 MONTPELLIER
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	FLOTTE LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	FLOTTE LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	26.958 KM 24/11/2021 54.244 KM 27/10/2022 71 988 KM 26/07/2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	04/12/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FR-041-MX
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			27 512 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/07/2020
Code VIN :		x		VF1RJA00665898964
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 DG EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CLIO (RJA)
Code du moteur :		x		K9K U8
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55R16 87H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237G80308R N° Cal: \$00 \$00 \$47 \$3f
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

DIAC S.A

RENAULT CLIO.V FR-041-MX
VIN / VF1RJA00665898964

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	MAZAR AGNES
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	12 330 SALLE LA SOURCE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	40%
% hors agglomération	40%
% agglomération	20%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	REV 2022 // 10 728km REV 2023 // 21 134 KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	07/12/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FS-086-VT
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			42 558 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/09/2020
Code VIN :		x		VF1RJA00266100258
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 DG EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CLIO (RJA)
Code du moteur :		x		K9KU8
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55R16 91H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237G80479 N° Cal: \$00 \$00 \$8f \$90
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

DIAC S.A

RENAULT CLIO.V FS-086-VT
VIN / VF1RJA00266100258

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	BROSETA JEROM
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	12 290 TREMUILLES
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	40%
% hors agglomération	40%
% agglomération	20%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	DOCUMENTS FOURNIS // ANNEXE

